



HAL
open science

Licence professionnelle Librairie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Librairie. 2011, Université Aix-Marseille 2. hceres-02038054

HAL Id: hceres-02038054

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038054v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : AIX-MARSEILLE

Établissement : Université de la Méditerranée - Aix-Marseille 2

Demande n° S3LP120002586

Dénomination nationale : Métiers de l'édition

Spécialité : Librairie

Présentation de la spécialité

L'objectif de cette spécialité est de former des professionnels qui, dans la chaîne du livre, exerceront prioritairement les métiers de commercialisation des contenus, qu'ils soient traditionnellement imprimés ou numériques. Les métiers visés sont : vendeur de biens culturels, chef de rayon, responsables des produits achats, animateur de librairie en ligne. La formation a un positionnement privilégiant la librairie indépendante.

Cette spécialité, ouverte en 2006, est portée par le département « Information-Communication » de l'IUT d'Aix-en-Provence. Elle s'inscrit comme une poursuite d'études au DUT « Information-Communication » et comme une sortie professionnalisante de la licence « Lettres modernes ». Cette licence est unique dans le Midi.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	12
Taux de réussite	92 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	29 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	93 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	40 %
Pourcentage de diplômés en emploi enquêtes internes (entre 0 et 12 mois)	55 % - 79 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence professionnelle répond aux besoins de vendeurs de biens culturels dans les grandes surfaces spécialisées ou généralistes et aux besoins actuels et futurs de potentiels repreneurs de librairies, dont les gérants arrivent à l'âge de la retraite. La spécialité est attentive à la mutation que subit ce secteur, autour de la révolution numérique qui offre des opportunités d'emploi avec l'apparition de nouvelles interfaces à gérer entre auteurs et lecteurs. Le fonctionnement étant partiellement commun aux trois licences professionnelles du domaine « Métiers de l'édition », la lisibilité est rendue difficile par l'amalgame des chiffres entre les trois options, ne permettant pas d'apprécier la spécialité à sa juste valeur.

Le nombre de dossiers pour les trois spécialités ne cesse d'augmenter : en quatre ans, il s'est accru de 50 %. Le taux de pression actuel est supérieur à sept prouvant l'intérêt que portent les étudiants à ces formations et permettant d'obtenir une diversité du public recruté dont l'intégration est facilitée par un module de remise à niveau. Cependant, il aurait été judicieux de pouvoir mesurer l'attractivité de chacune des spécialités. La moyenne des effectifs pour cette licence est de douze étudiants, tous ou presque en formation initiale.

Les enquêtes internes globalisent aussi les résultats de l'insertion professionnelle sur l'ensemble des trois spécialités. Le taux de diplômés en emploi est satisfaisant pour les promotions 2008 et 2009 ; il chute par la suite au profit des poursuites d'études qui atteignent des seuils encore acceptables pour cette spécialité (5 %). Aucune information n'est donnée pour la promotion 2007. Les tableaux certes exhaustifs ne permettent pas de conclure sur l'adéquation métier-formation.

Si le dossier ne contient aucun document attestant d'un partenariat officiel, il met très objectivement et très pertinemment en avant la caution qu'apportent à la formation les nombreux professionnels du secteur aussi bien que les organismes professionnels représentant la librairie à l'échelon national. Le dossier mentionne comme partenaires des responsables de librairies importantes, des gérants de commerces indépendants, des chaînes de librairies spécialisées ; la formation a aussi tissé des liens avec les instances professionnelles représentatives de la librairie et avec l'association de libraires indépendants. Les professionnels accueillent des stagiaires et participent aux jurys ainsi qu'aux enseignements à hauteur de 40 % du volume horaire global.

Le dossier souligne le manque de moyens et le refus de la part des instances concernées dans la région PACA d'habiliter la formation par apprentissage.

Il n'existe pas de conseil de perfectionnement mais des réunions sont organisées pour réfléchir aux évolutions de la maquette pédagogique. Enfin, l'auto-évaluation a été effectuée en collaboration avec un expert extérieur à la formation et a permis une synthèse détaillée des atouts, faiblesses, opportunités et menaces.

- Points forts :
 - La bonne attractivité.
 - Le fort soutien de la profession et la forte implication des professionnels.
 - La bonne articulation entre enseignements universitaires et interventions professionnels.

- Points faibles :
 - Pas de conseil de perfectionnement.
 - Le manque de moyens.
 - Les indicateurs globalisés sur trois spécialités.
 - Pas de partenariats formalisés.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Etant donné la forte implication des professionnels, il faut envisager l'ouverture à l'alternance qui permettrait d'accroître les aspects professionnalisants. Cette voie est aussi un excellent moyen pour l'étudiant de finaliser son projet professionnel et contribue souvent à une insertion professionnelle immédiate. Mais il conviendra auparavant de mettre en place un véritable conseil de perfectionnement pour réfléchir à la mise en place de l'alternance et aux évolutions de la spécialité.

Enfin, le dossier d'évaluation doit fournir tous les indicateurs propres à la spécialité, qui permettront de juger de sa pertinence et d'analyser son fonctionnement. Par ailleurs, l'affichage sur le site internet ou dans d'autres documents doit aussi être distinct pour chaque spécialité.